

3

Assemblée générale statutaire du groupement syndical
du retraité A.V.S et retraité A.I. du 29 mai 1985 à l'hôtel
Centia à Fribourg.

C'est à 15 heures que débute cette assemblée: 38 voix en présence
et beaucoup d'excuses. Le Président Joseph Rey salue les
membres et adresse un toast particulier aux 2 représentants
du service social de la ville Cllr Vogel et Zohog qui donnent
du renseignement sur leurs successeurs respectifs. L'ordre du
jour et le procès-verbal de la dernière assemblée sont approuvés.
Suiv le rapport du Président. Celui-ci commence partant
la volonté de collaborer avec et aux groupements travaill-
lant dans les mêmes perspectives, à la dignité des 22.000
retraités A.V.S et retraités A.I. que compte notre écurie: services
orientés vers l'aide, l'assistance matérielle et morale à
exporter aux personnes ~~en difficultés~~. Notre écurie depuis le 23 février
1984 a tenu 15 réunions sous coupe les permanences du
mardi; le loto qui a connu un grand succès; les rencontres
avec la direction des G.F.M.; les transports en commun du
grand Fribourg; les C.F.F. de Berne et toutes les autres requêtes
au faveur de nos membres. Nous souhaitons insister sur
ceux de l'école fédérale Eggerli chef du département
de l'intérieur à la suite de ses protestations nettement insuf-
fisantes de recalibration des retraités A.V.S et A.I. au premier
jour de 1986. Celles-ci concernant la recalibration décrivent
de 4,34% des retraités. Nous demandons enfin d'être reçus à
Berne en qualité de corps représentatif des retraités A.V.S.
et retraités A.I. Toutes entières auprès de la société de médecine
du canton: du 6 février - 9 mars et 15 mai pour une informa-
tion complète aux patients soignés par un médecin
non accredité dans un hôpital public et qui donc fait
envoyer ses malades dans une clinique privée. Un grou-
pement est en la disposition des patients pour faciliter
les renseignements nécessaires. Soutien aussi aux réunions
électorales pour l'instauration du travail des banques à
loge. Et le président demande à tous les retraités

Il étais solidaire et il s'engagea; le meilleur et l'unique moyen pour nous défendre. Il rapporte du Président et approuve à l'unanimité. Rapport accueilli sur les permanences hebdomadaires puisées pour le portefeuille des commissions, le collègue Denis Soucy. Plusieurs fraternites viennent le mercredi de 16 h. à 18 heures débordées des renseignements sur la manière d'acquérir le bon et l'électoral et d'apporter. Assurance maladie: plusieurs personnes aussi nous font faire de leurs frais au sujet du montant de la cotisation demandée pour leur caisse maladie et des prestations en cas d'hospitalisation. Étant donné nous devons au moins faire face à la maladie et faire les démarches nécessaires. Logement: nous avons pris le défenseur des locataires victimes d'agissements inadmissibles et nous avons recollé plus de 500 signatures pour l'initiative de l'A.F.L.O.C.A. Résultat: cette première période est expérimentée nous a convaincu que nos propositions sont nécessaires. Le Président remercie le collègue Denis Soucy pour son rapport. Pour la caisse, c'est le collègue Paul Gingras qui nous donne les comptes en l'absence de l'^{16^e Pierre Pichot démissionnaire. La somme nette du 15 mai 1975 est de 3.652,65\$. Les comptes ont été contrôlés pour le collègue Gilfed Weinheller et reconnus exacts. Le Président honore les collègues Paul Gingras et le contrôleur Gilfed Weinheller pour leur travail. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité. Nous nommons ensuite le caissier. La proposition du collègue Paul Gingras c'est le collègue Victor Waudeler, membre de notre mouvement qui est nommé à l'unanimité. Tenant compte de l'ampleur et de l'extension de notre mouvement nous voulons élargir notre comité. La proposition 3 nouveaux membres seront partis du comité élargi. Ils sont nommés et ce sont: le collègue Pierre Léonard, Henri Deraux et Fernand Cueriat. Nous entendons ensuite l'^{16^e Vogel et Zotto du service social de la ville qui nous donnent des renseignements très utiles pour l'obtention}}

de la participation communale aux cotisations de l'assurance-maladie obligatoire de la ville de Fribourg en faveur des retraités A.V.B et A.I. Mais ces renseignements peuvent être obtenus uniquement lorsque le formulaire spécial à demander au service social: Rue Zauggenstrasse. Le Président renvoie toutes les personnes qui ont pris la parole au cours de cette assemblée et également les Messrs Vogel et Zotto du service social et leur l'assemblée à 17 h³⁰

Le Président

Le secrétaire
